

Principaux résultats

Pour la période 2010-15, l'indicateur conjoncturel de fécondité est inférieur au seuil de renouvellement de la population – nombre de naissances nécessaire pour que la population totale reste constante – dans 32 des 34 pays de l'OCDE. Les seules exceptions sont Israël et le Mexique, dont le seuil de renouvellement s'établit à 2.9 et 2.2, respectivement. Toutefois, dans les deux tiers des pays de l'OCDE, les taux de fécondité enregistrent une croissance modérée depuis dix ans. Les taux de fécondité ont des répercussions considérables sur les systèmes de retraite, car ils constituent, avec l'espérance de vie, l'un des déterminants du vieillissement démographique.

Sur la période 2010-15, les taux de fécondité se sont établis en moyenne à 1.74 dans les pays de l'OCDE, ce qui est nettement en deçà du niveau nécessaire au renouvellement de la population. La tendance à la baisse du nombre d'enfants se poursuit depuis les années 70. La chute des taux de fécondité s'explique par l'évolution du mode de vie des individus et des contraintes de la vie quotidienne, comme la précarité de l'emploi, la difficulté à trouver un logement convenable et le coût prohibitif des services de garde d'enfant.

L'écart positif (et croissant) entre le nombre d'enfants que les femmes déclarent vouloir et celui qu'elles ont effectivement montré l'influence de ces contraintes.

L'évolution de la situation matrimoniale constitue un autre facteur d'explication. L'augmentation du nombre de femmes non mariées a peut-être pesé sur les taux de fécondité, notamment dans les pays où mariage et maternité sont étroitement liés, comme la Corée ou le Japon. Ce lien est également important dans plusieurs pays européens, notamment en Grèce, en Italie, en Pologne et en Suisse. Toutefois, la situation des femmes non mariées à l'égard de la maternité, elle aussi, a changé. Ainsi, au moins la moitié des naissances ont aujourd'hui lieu hors mariage en France, en Islande, en Norvège et en Suède. Dans la zone OCDE, une naissance sur trois en moyenne a désormais lieu hors mariage.

L'augmentation des taux de fécondité constatée depuis peu devrait se poursuivre, quoique très lentement, et s'établir à seulement 0.03 par période de cinq ans. Le taux de fécondité devrait s'élever à 1.9 en moyenne dans les pays de l'OCDE à l'horizon 2060-65.

Le faible niveau des taux de fécondité a des conséquences socio-économiques plus larges. Premièrement, le déclin démographique risque de s'autoalimenter à mesure de la diminution du nombre de femmes en âge de procréer. Deuxièmement, il y a

moins d'aidants familiaux susceptibles de s'occuper des personnes âgées. Troisièmement, les personnes d'âge actif supportent une charge fiscale plus lourde pour financer les retraites et les dépenses de santé des personnes âgées. Quatrièmement, la population active va elle aussi vieillir et risque de s'adapter moins facilement aux changements technologiques, ce qui freinera la productivité et la croissance économique. Enfin, le vieillissement pourrait entraîner une diminution de la quantité d'épargne disponible pour financer l'investissement économique, car les personnes âgées puisent dans leur épargne pour consommer.

Parmi les autres grandes économies, l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Inde et l'Indonésie affichent à l'heure actuelle des taux de fécondité nettement supérieurs au seuil de renouvellement, qui s'établit à 2.1. Néanmoins, la tendance est la même que dans la zone OCDE, et, dans tous ces pays, ces taux devraient devenir inférieurs au seuil de renouvellement à l'horizon 2030-35.

Définition et mesure

L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme qui vivrait jusqu'à la fin de sa période de procréation si, à tout âge, sa probabilité de mettre au monde des enfants correspondait au taux de fécondité à cet âge. Il se calcule en général en effectuant la somme des taux de fécondité à chaque âge sur une période de cinq ans. Un indicateur conjoncturel de fécondité de 2.1 enfants par femme assure une stabilité globale de la population dans l'hypothèse où il n'y a pas de flux migratoires et où les taux de mortalité demeurent inchangés.

Pour en savoir plus

D'Addio, A.C. et M. Mira d'Ercole (2005), « Trends and Determinants of Fertility Rates in OECD Countries: The Role of Policies », *Documents de travail de l'OCDE*

sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 27, OCDE (2009), *Panorama de la société*, Éditions OCDE, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/880242325663>, http://dx.doi.org/10.1787/soc_glance-2008-fr.

7.1. Indicateurs conjoncturels de fécondité sur la période 1980-2065

	1980-85	1990-95	2000-05	2010-15	2020-25	2030-35	2040-45	2050-55	2060-65
Pays de l'OCDE									
Australie	1.91	1.86	1.75	1.88	1.87	1.86	1.86	1.86	1.86
Autriche	1.60	1.48	1.38	1.47	1.57	1.66	1.71	1.76	1.79
Belgique	1.60	1.61	1.68	1.85	1.89	1.91	1.93	1.94	1.95
Canada	1.63	1.69	1.52	1.66	1.74	1.79	1.82	1.84	1.86
Chili	2.67	2.55	2.00	1.83	1.77	1.77	1.79	1.80	1.82
Rép. tchèque	2.01	1.66	1.19	1.55	1.71	1.80	1.86	1.89	1.91
Danemark	1.43	1.75	1.76	1.88	1.91	1.92	1.93	1.94	1.95
Estonie	2.09	1.63	1.39	1.59	1.71	1.79	1.84	1.86	1.88
Finlande	1.69	1.82	1.75	1.85	1.87	1.88	1.89	1.89	1.90
France	1.87	1.72	1.88	1.98	1.98	1.99	1.99	1.99	1.99
Allemagne	1.46	1.30	1.35	1.42	1.50	1.57	1.62	1.66	1.69
Grèce	1.96	1.37	1.28	1.52	1.61	1.69	1.74	1.78	1.80
Hongrie	1.82	1.74	1.30	1.41	1.53	1.62	1.69	1.74	1.77
Islande	2.23	2.19	1.99	2.08	2.00	1.93	1.90	1.88	1.87
Irlande	2.76	1.91	1.97	2.00	1.99	1.98	1.98	1.97	1.97
Israël	3.13	2.93	2.91	2.91	2.69	2.49	2.33	2.19	2.08
Italie	1.54	1.28	1.25	1.48	1.61	1.70	1.76	1.80	1.83
Japon	1.75	1.48	1.30	1.41	1.54	1.63	1.69	1.74	1.78
Corée	2.23	1.70	1.22	1.32	1.46	1.57	1.65	1.71	1.75
Luxembourg	1.47	1.66	1.65	1.67	1.74	1.78	1.82	1.84	1.85
Mexique	4.25	3.16	2.54	2.20	1.94	1.80	1.74	1.74	1.76
Pays-Bas	1.52	1.58	1.73	1.77	1.81	1.84	1.86	1.87	1.88
Nlle-Zélande	1.97	2.07	1.95	2.05	1.94	1.88	1.84	1.83	1.83
Norvège	1.69	1.89	1.81	1.93	1.93	1.94	1.94	1.94	1.94
Pologne	2.33	1.89	1.27	1.41	1.53	1.62	1.69	1.74	1.77
Portugal	2.01	1.51	1.45	1.32	1.38	1.49	1.58	1.65	1.71
Rép. slovaque	2.27	1.87	1.22	1.39	1.52	1.61	1.68	1.73	1.77
Slovénie	1.87	1.36	1.23	1.50	1.60	1.68	1.73	1.77	1.80
Espagne	1.88	1.28	1.29	1.50	1.63	1.71	1.77	1.81	1.83
Suède	1.64	2.01	1.67	1.92	1.95	1.97	1.98	1.99	1.99
Suisse	1.54	1.54	1.41	1.53	1.62	1.69	1.74	1.77	1.80
Turquie	4.07	2.87	2.33	2.05	1.89	1.80	1.76	1.75	1.77
Royaume-Uni	1.78	1.78	1.66	1.89	1.89	1.90	1.90	1.90	1.90
États-Unis	1.80	2.03	2.04	1.97	1.98	1.98	1.99	1.99	1.99
OCDE34	2.04	1.83	1.65	1.74	1.77	1.80	1.82	1.85	1.85
Autres grandes économies									
Argentine	3.15	2.90	2.35	2.18	2.06	1.97	1.91	1.88	1.86
Brésil	3.80	2.60	2.25	1.82	1.71	1.68	1.69	1.72	1.75
Chine	2.69	2.05	1.55	1.66	1.72	1.76	1.80	1.82	1.84
Inde	4.47	3.67	3.00	2.50	2.25	2.08	1.96	1.88	1.85
Indonésie	4.11	2.90	2.48	2.35	2.12	1.98	1.89	1.85	1.84
Fédération de Russie	2.04	1.55	1.30	1.53	1.66	1.74	1.79	1.83	1.85
Arabie Saoudite	7.02	5.45	3.54	2.68	2.24	1.98	1.82	1.75	1.73
Afrique du Sud	4.56	3.34	2.80	2.40	2.18	2.01	1.91	1.85	1.82
UE27	1.94	1.67	1.46	1.60	1.68	1.74	1.79	1.82	1.84

Source : Nations Unies, *World Population Prospects – The 2012 Revision*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932969487>



Extrait de :
Pensions at a Glance 2013
OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Fécondité », dans *Pensions at a Glance 2013 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-31-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.